

STAGE : Suivi des actions de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Basses Vallées Angevines

Contexte :

Le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme est engagé dans une démarche de restauration des cours d'eau et des zones humides des basses vallées angevines dans le cadre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA).

D'une durée de 5 ans (2014-2019), le CTMA BVA est co-porté avec Le Département de Maine et Loire, la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Il doit permettre d'aboutir à une restauration fonctionnelle des cours d'eau et des annexes (prairies humides, forêts alluviales...) et contribuer à réduire différentes sources de dégradations et de pollutions. L'objectif principal est la protection et la reconquête de la qualité des eaux superficielles et des milieux aquatiques.

Afin d'évaluer l'efficacité des actions entreprises, notamment par la réduction des écarts entre l'état initial des cours d'eau et les objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, des indicateurs de suivi ont été mis en place.

En 2017 puis 2018, des protocoles ont été définis et plusieurs sites ont été suivis.

Dans le but de poursuivre le suivi engagé, il est proposé de mobiliser un stagiaire pour une durée de 6 mois sur ce stage.

Mission principale :

Dresser un état initial physique et biologique de certains bras secondaires connectés latéralement avec les rivières Mayenne, Sarthe et Loir :

- Mettre en œuvre les protocoles de suivis pour la réalisation des états initiaux : réalisation des prospections de terrain, collecte de données ;
- Traitement des données récoltées, notamment cartographiques ;
- Analyse critique des données ;
- Propositions et préconisations vis-à-vis des travaux envisagés : définition des enjeux et des points de vigilance.

9 à 10 sites seront concernés.

Rémunération : Gratification stagiaire + frais de mission

Déplacements : Permis B indispensable pour déplacements sur tout le périmètre du bassin versant de la Maine avec un véhicule de service

Durée du stage : 6 mois, à partir de mars/avril 2019

Date limite de candidature : 21/12/2018

Lieu du stage : Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, 14 place Louis Imbach, Bourse du travail, 49000 ANGERS

Candidature :

Adressez une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, par voie électronique à l'adresse suivante : sylvain.chollet@angersloiremetropole.fr

Renseignements :

Sylvain CHOLLET, technicien de rivière Mayenne Sarthe Rive Droite, Maine

Mail : sylvain.chollet@angersloiremetropole.fr

Tel : 02.41.05.45.04

Bertrand DEGRIECK, technicien de rivière Loir Sarthe Rive Gauche,

Mail : bertrand.degrieck @angersloiremetropole.fr

Tel : 02.41.05.45.03

Profil recherché :

- Bac + 4 ou 5 en écologie/environnement, hydrologie ;
- Connaissances indispensables en inventaire faune, flore, hydrologie, hydro-morphologie ;
- Connaissances générales souhaitées sur la gestion de l'eau, les acteurs, les usagers, la réglementation concernée et les collectivités territoriales ;
- Maitrise indispensable des SIG (Q-Gis), gestion des bases de données de traitement ;
- Autonomie, rigueur, esprit d'initiative et de synthèse.